

APERÇU DU FONDS

Fonds de revenu alternatif Venator

Parts de catégorie F

11 février 2020



Ce document renferme des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur les parts de catégorie F du Fonds de revenu alternatif Venator (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Venator Capital Management Ltd. (le « gestionnaire ») au 416 934-7994, par courriel à l'adresse info@venator.ca, ou visitez www.venator.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le Fonds est un OPC alternatif. Il a la capacité d'investir dans différentes catégories d'actifs ou de recourir à des stratégies de placement qui ne peuvent être utilisées par les OPC traditionnels. Parmi les stratégies particulières qui distinguent ce Fonds d'un OPC traditionnel, on compte l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture ou à d'autres fins, une capacité accrue de vendre des titres à découvert, ainsi que la possibilité d'emprunter des liquidités à des fins de placement. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, dans certains contextes du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	VCM 211	Gestionnaire du Fonds :	Venator Capital Management Ltd.
Date de création de la catégorie :	24 janvier 2020 ¹	Gestionnaire de portefeuille :	Venator Capital Management Ltd.
Valeur totale du Fonds au 31 janvier 2020 :	67 615 235,32 \$	Distributions :	Mensuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Indisponible, car le Fonds n'a pas offert ses titres à des fins de placement aux termes d'un prospectus simplifié.	Placement minimum :	Placement minimal initial de 2 000 \$ Placement minimal supplémentaire de 500 \$

Le Fonds traite semi-mensuellement les ordres d'achat et de rachat des parts de catégorie F à leur valeur liquidative de la catégorie par part de catégorie F calculée au dernier jour où la Bourse de Toronto est ouverte de la période semi-mensuelle dans laquelle l'ordre est reçu (ensemble, la « fréquence de traitement des achats et des rachats »).

¹ Depuis le 1er août 2008, le Fonds offrait en privé des parts des catégories F.

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts un rendement total positif au moyen d'un portefeuille géré activement composé principalement de titres à revenu fixe nord-américains en utilisant de façon opportune tant des positions longues que des positions courtes. Grâce à l'utilisation d'emprunts de liquidités, de ventes à découvert ou de dérivés visés, l'exposition brute globale du Fonds n'excédera pas 300 % de sa valeur liquidative. Sans égard à la limite, le Fonds a l'intention de maintenir de façon générale une exposition brute globale aux emprunts de liquidités, aux ventes à découvert et aux dérivés visés qui variera entre 80 % et 150 % de sa valeur liquidative.

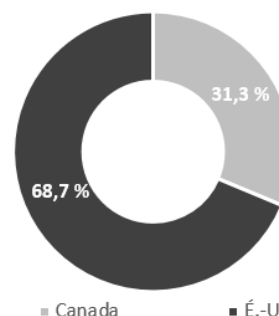
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu du portefeuille du Fonds au 31 janvier 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 janvier 2020)

CEC Entertainment Inc. (8,00 %, 15 février 2022)	3,9 %
Uber Technologies Inc. (8,00 %, 1 ^{er} novembre 2026)	3,4 %
First Quantum Minerals (7,00 %, 15 février 2021)	3,2 %
Halyard Health Inc. (6,25 %, 15 octobre 2022)	3,2 %
Tesla, Inc. (5,30 %, 15 août 2025)	3,2 %
First Quantum Minerals (7,25 %, 1 ^{er} avril 2023)	3,1 %
Zillow Group Inc. (1,50 %, 1 ^{er} juillet 2023) – OBLIG. CONV.	3,1 %
Russell Metals Inc. (6,00 %, 19 avril 2022)	3,0 %
Air Trans. Svs. Group Inc. (1,125 %, 15 octobre 2024) – OBLIG. CONV.	3,0 %
Vonage Holdings Corp. (1,75 %, 1 ^{er} juin 2024) – OBLIG. CONV.	3,0 %

Total des 10 principaux placements 32,1 %
Nombre total des placements 48

Exposition géographique (au 31 janvier 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire a attribué au Fonds un degré de risque **faible**.

Comme le Fonds n'avait pas placé ses titres au moyen d'un prospectus simplifié, le niveau de risque est simplement évalué par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques liés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

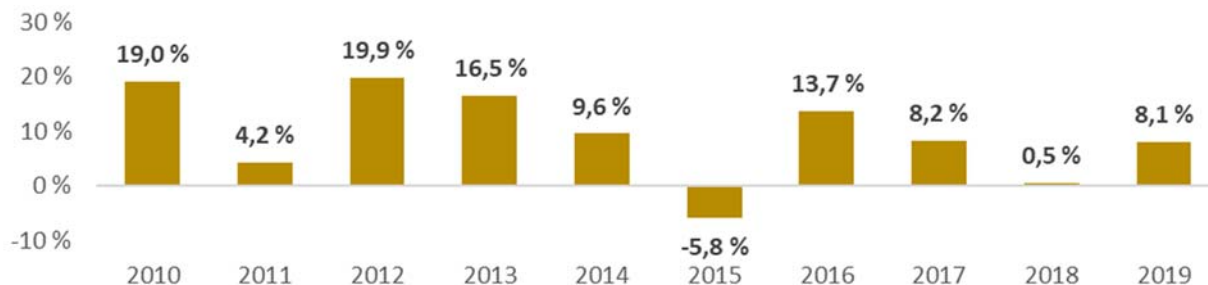
Comme la plupart des organismes de placement collectif, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie F du Fonds au cours des dix dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie F du Fonds pour chacune des dix dernières années civiles terminées. La valeur du Fonds a baissé dans une des dix années. La fourchette de rendement et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le niveau de risque que présentait le Fonds dans le passé. Veuillez noter qu'il n'indique pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et pire rendement des parts de catégorie F du Fonds sur 3 mois pour les dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois close le	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur	9,7 %	31 mai 2016	Votre investissement atteindrait 1 097 \$
Pire	-7,4 %	30 septembre 2015	Votre investissement tomberait à 926 \$

Rendement moyen

Au 31 janvier 2020, le rendement annuel composé des parts de catégorie F du Fonds était de 9,2 % pour les dix dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans ces parts il y a dix ans, votre investissement vaudrait aujourd'hui 2 409 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous êtes à la recherche d'un fonds de titres à revenu fixe diversifié qui s'efforce de préserver le capital et de générer des rendements attrayants à long terme;
- vous avez des objectifs de placement à moyen terme et à long terme;
- vous pouvez tolérer un degré de risque faible;
- vous pouvez tolérer la fréquence de traitement des achats et des rachats.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie F du Fonds. Les frais (y compris toutes les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir. Le Fonds offre d'autres catégories de parts. Les frais de chaque catégorie du Fonds sont différents. Informez-vous sur les autres catégories de parts du Fonds qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition :

Il n'y a aucuns frais d'acquisition associés à l'achat de parts de catégorie F du Fonds

2. Frais du Fonds :

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels des parts de la catégorie F du Fonds correspondent à 1,00 % de la valeur liquidative des parts de catégorie F du Fonds. **Comme le Fonds n'a pas offert ses titres à des fins de placement aux termes d'un prospectus simplifié, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.**

Le Fonds paie au gestionnaire une rémunération au rendement fondée sur les profits nets des parts de la catégorie F. Si la valeur liquidative des parts de catégorie F à la dernière date d'évaluation de l'année civile (la « date d'évaluation du rendement »), majorée du montant total de toutes les distributions déclarées sur ces parts (ensemble, la « valeur liquidative rajustée »), excède un rendement annualisé de l'année courante de 5 % (le « taux limite ») supérieur à la valeur liquidative antérieure la plus élevée de ces parts à toute date d'évaluation du rendement (le « sommet »), le gestionnaire aura droit (i) à la totalité de l'augmentation de la valeur liquidative rajustée entre le taux limite et le taux limite plus 0,5 %, et (ii) à 10 % de tous les gains excédant le taux limite plus 0,5 %.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est payée de façon continue tout au long de la période où vous détenez des parts du Fonds. Cette commission est payable pour les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le gestionnaire verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion du Fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

Veillez prendre note qu'aucune commission de suivi n'est versée pour les parts de catégorie F du Fonds.

3. Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de catégorie F du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Opérations à court terme contre-indiquées	Des frais correspondant à 2 % du montant racheté ou substitué pourraient vous être facturés par le Fonds si vous réalisez des opérations à court terme contre-indiquées. Les frais sont versés au Fonds.
Frais de reclassement et de substitution	La société de votre représentant pourrait vous facturer des frais de reclassement ou de substitution, selon le cas, pouvant aller jusqu'à 2 %, établis en fonction de la valeur liquidative des parts de la catégorie pertinente d'un Fonds visées par la substitution ou le reclassement. Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. Les frais de courtier liés aux reclassements et substitutions sont réglés au moyen du rachat des parts que vous détenez.

Et si je change d'idée?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère

- un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de parts d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception des aperçus du fonds ou du prospectus simplifié,
- ou un droit d'annulation de toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Venator Capital Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Venator Capital Management Ltd.
2, Bloor Street West, bureau 901
Toronto (Ontario) M4W 3E2

Téléphone : 416 934-7994
Courriel : info@venator.ca www.venator.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

APERÇU DU FONDS

Fonds de revenu alternatif Venator

Parts de catégorie A

11 février 2020



Ce document renferme des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur les parts de catégorie A du Fonds de revenu alternatif Venator (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Venator Capital Management Ltd. (le « gestionnaire ») au 416 934-7994, par courriel, à l'adresse info@venator.ca, ou visitez www.venator.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le Fonds est un OPC alternatif. Il a la capacité d'investir dans différentes catégories d'actifs ou de recourir à des stratégies de placement qui ne peuvent être utilisées par les OPC traditionnels. Parmi les stratégies particulières qui distinguent ce Fonds d'un OPC traditionnel, on compte l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture ou à d'autres fins, une capacité accrue de vendre des titres à découvert, ainsi que la possibilité d'emprunter des liquidités à des fins de placement. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, dans certains contextes du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	VCM 201	Gestionnaire du Fonds :	Venator Capital Management Ltd.
Date de création de la catégorie :	24 janvier 2020 ¹	Gestionnaire de portefeuille :	Venator Capital Management Ltd.
Valeur totale du Fonds au 31 janvier 2020 :	67 615 235,32 \$	Distributions :	Mensuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Indisponible, car le Fonds n'a pas placé de titres aux termes d'un prospectus simplifié.	Placement minimum :	Placement minimal initial de 2 000 \$ Placement minimal supplémentaire de 500 \$

Le Fonds traite semi-mensuellement les ordres d'achat et de rachat des parts de catégorie A à leur valeur liquidative de la catégorie par part de catégorie A calculée au dernier jour où la Bourse de Toronto est ouverte de la période semi-mensuelle dans laquelle l'ordre est reçu (ensemble, la « fréquence de traitement des achats et des rachats »).

¹ Depuis le 1^{er} août 2008, le Fonds offrait en privé des parts des catégories A.

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts un rendement total positif au moyen d'un portefeuille géré activement composé principalement de titres à revenu fixe nord-américains en utilisant de façon opportune tant des positions longues que des positions courtes. Grâce à l'utilisation d'emprunts de liquidités, de ventes à découvert ou de dérivés visés, l'exposition brute globale du Fonds n'excédera pas 300 % de sa valeur liquidative. Sans égard à la limite, le Fonds a l'intention de maintenir de façon générale une exposition brute globale aux emprunts de liquidités, aux ventes à découvert et aux dérivés visés qui variera entre 80 % et 150 % de sa valeur liquidative.

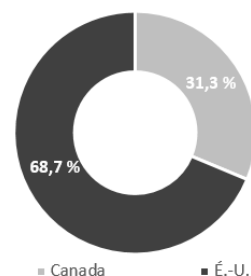
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu du portefeuille du Fonds au 31 janvier 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 janvier 2020)

CEC Entertainment Inc. (8,00 %, 15 février 2022)	3,9 %
Uber Technologies Inc. (8,00 %, 1 ^{er} novembre 2026)	3,4 %
First Quantum Minerals (7,00 %, 15 février 2021)	3,2 %
Halyard Health Inc. (6,25 %, 15 octobre 2022)	3,2 %
Tesla, Inc. (5,30 %, 15 août 2025)	3,2 %
First Quantum Minerals (7,25 %, 1 ^{er} avril 2023)	3,1 %
Zillow Group Inc. (1,50 %, 1 ^{er} juillet 2023) – OBLIG. CONV.	3,1 %
Russell Metals Inc. (6,00 %, 19 avril 2022)	3,0 %
Air Trans. Svs. Group Inc. (1,125 %, 15 octobre 2024) – OBLIG. CONV.	3,0 %
Vonage Holdings Corp. (1,75 %, 1 ^{er} juin 2024) – OBLIG. CONV.	3,0 %

Total des 10 principaux placements 32,1 %
Nombre total des placements 48

Exposition géographique (au 31 janvier 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire a attribué au Fonds un degré de risque **faible**.

Comme le Fonds n'avait pas placé ses titres au moyen d'un prospectus simplifié, le niveau de risque est simplement évalué par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques liés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

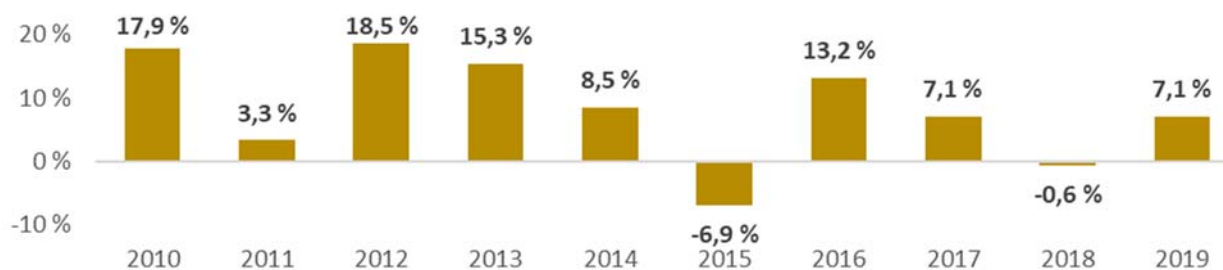
Comme la plupart des organismes de placement collectif, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie A du Fonds au cours des dix dernières années. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie A du Fonds pour chacune des dix dernières années civiles terminées. La valeur du Fonds a baissé dans deux des dix années. La fourchette de rendement et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le niveau de risque que présentait le Fonds dans le passé. Veuillez noter qu'il n'indique pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et pire rendement des parts de catégorie A du Fonds sur 3 mois pour les dix dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	Période de 3 mois close le	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur	9,4 %	31 mai 2016	Votre investissement atteindrait 1 094 \$
Pire	-7,7 %	30 septembre 2015	Votre investissement tomberait à 923 \$

Rendement moyen

Au 31 janvier 2020, le rendement annuel composé des parts de catégorie A du Fonds était de 8,1 % pour les dix dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans ces parts il y a dix ans, votre investissement vaudrait aujourd'hui 2 187 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous êtes à la recherche d'un fonds de titres à revenu fixe diversifié qui s'efforce de préserver le capital et de générer des rendements attrayants à long terme;
- vous avez des objectifs de placement à moyen terme et à long terme;
- vous pouvez tolérer un degré de risque faible;
- vous pouvez tolérer la fréquence de traitement des achats et des rachats.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie A du Fonds. Les frais (y compris toutes les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir. Le Fonds offre d'autres catégories de parts. Les frais de chaque catégorie du Fonds sont différents. Informez-vous sur les autres catégories de parts du Fonds qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition :

OPTIONS DE FRAIS D'ACQUISITION	CE QUE VOUS PAYEZ		COMMENT ÇA FONCTIONNE
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	De 0 % à 5 % du montant d'achat	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ que vous achetez	Vous négociez avec votre représentant l'option des frais d'acquisition. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant d'achat et sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du Fonds :

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels des parts de la catégorie A du Fonds correspondent à 2,0 % de la valeur liquidative des parts de catégorie A du Fonds. **Comme le Fonds n'a pas offert ses titres à des fins de placement aux termes d'un prospectus simplifié, ses frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore disponibles.**

Le Fonds paie au gestionnaire une rémunération au rendement fondée sur les profits nets des parts de la catégorie A. Si la valeur liquidative des parts de catégorie A à la dernière date d'évaluation de l'année civile (la « date d'évaluation du rendement »), majorée du montant total de toutes les distributions déclarées sur ces parts (ensemble, la « valeur liquidative rajustée »), excède un rendement annualisé de l'année courante de 5 % (le « taux limite ») supérieur à la valeur liquidative antérieure la plus élevée de ces parts à toute date d'évaluation du rendement (le « sommet »), le gestionnaire aura droit (i) à la totalité de l'augmentation de la valeur liquidative rajustée entre le taux limite et le taux limite plus 0,5 %, et (ii) à 10 % de tous les gains excédant le taux limite plus 0,5 %.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est payée de façon continue tout au long de la période où vous détenez des parts du Fonds. Cette commission est payable pour les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le gestionnaire verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion du Fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

Pour les parts de catégorie A du Fonds, le gestionnaire verse à la société de votre représentant une commission de suivi annuelle de 1 % en fonction de la valeur totale des parts de catégorie A du Fonds. Cette commission correspond à 10 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de catégorie A du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Opérations à court terme contre-indiquées	Des frais correspondant à 2 % du montant racheté ou substitué pourraient vous être facturés par le Fonds si vous réalisez des opérations à court terme contre-indiquées. Les frais sont versés au Fonds.
Frais de reclassement et de substitution	La société de votre représentant pourrait vous facturer des frais de reclassement ou de substitution, selon le cas, pouvant aller jusqu'à 2 %, établis en fonction de la valeur liquidative des parts de la catégorie pertinente d'un Fonds visées par la substitution ou le reclassement. Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. Les frais de courtier liés aux reclassements et substitutions sont réglés au moyen du rachat des parts que vous détenez.

Et si je change d'idée?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère

- un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de parts d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception des aperçus du fonds ou du prospectus simplifié,
- ou un droit d'annulation de toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Venator Capital Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Venator Capital Management Ltd.
2 Bloor Street West, bureau 901
Toronto (Ontario) M4W 3E2

Téléphone : 416 934-7994
Courriel : info@venator.ca
www.venator.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.

APERÇU DU FONDS

Fonds de revenu alternatif Venator

Parts de catégorie D

11 février 2020



Ce document renferme des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur les parts de catégorie D du Fonds de revenu alternatif Venator (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Venator Capital Management Ltd. (le « gestionnaire ») au 416 934-7994, par courriel à l'adresse info@venator.ca, ou visitez www.venator.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le Fonds est un OPC alternatif. Il a la capacité d'investir dans différentes catégories d'actifs ou de recourir à des stratégies de placement qui ne peuvent être utilisées par les OPC traditionnels. Parmi les stratégies particulières qui distinguent ce Fonds d'un OPC traditionnel, on compte l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture ou à d'autres fins, une capacité accrue de vendre des titres à découvert, ainsi que la possibilité d'emprunter des liquidités à des fins de placement. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, dans certains contextes du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	VCM 241	Gestionnaire du Fonds :	Venator Capital Management Ltd.
Date de création de la catégorie :	24 janvier 2020	Gestionnaire de portefeuille :	Venator Capital Management Ltd.
Valeur totale du Fonds au 31 janvier 2020 :	67 615 235,32 \$	Distributions :	Mensuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Indisponible, car il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts.	Placement minimum :	Placement minimal initial de 2 000 \$ Placement minimal supplémentaire de 500 \$

Le Fonds traite semi-mensuellement les ordres d'achat et de rachat des parts de catégorie D à leur valeur liquidative de la catégorie par part de catégorie D calculée au dernier jour où la Bourse de Toronto est ouverte de la période semi-mensuelle dans laquelle l'ordre est reçu (ensemble, la « fréquence de traitement des achats et des rachats »).

Dans quoi le Fonds investit-il?

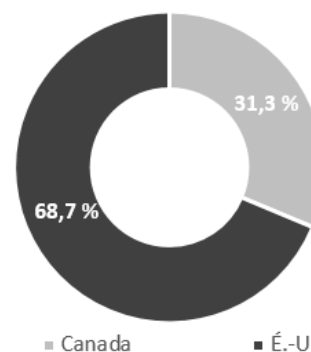
L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts un rendement total positif au moyen d'un portefeuille géré activement composé principalement de titres à revenu fixe nord-américains en utilisant de façon opportune tant des positions longues que des positions courtes. Grâce à l'utilisation d'emprunts de liquidités, de ventes à découvert ou de dérivés visés, l'exposition brute globale du Fonds n'excédera pas 300 % de sa valeur liquidative. Sans égard à la limite, le Fonds a l'intention de maintenir de façon générale une exposition brute globale aux emprunts de liquidités, aux ventes à découvert et aux dérivés visés qui variera entre 80 % et 150 % de sa valeur liquidative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu du portefeuille du Fonds au 31 janvier 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 janvier 2020)

CEC Entertainment Inc. (8,00 %, 15 février 2022)	3,9 %
Uber Technologies Inc. (8,00 %, 1 ^{er} novembre 2026)	3,4 %
First Quantum Minerals (7,00 %, 15 février 2021)	3,2 %
Halyard Health Inc. (6,25 %, 15 octobre 2022)	3,2 %
Tesla, Inc. (5,30 %, 15 août 2025)	3,2 %
First Quantum Minerals (7,25 %, 1 ^{er} avril 2023)	3,1 %
Zillow Group Inc. (1,50 %, 1 ^{er} juillet 2023) – OBLIG. CONV.	3,1 %
Russell Metals Inc. (6,00 %, 19 avril 2022)	3,0 %
Air Trans. Svs. Group Inc. (1,125 %, 15 octobre 2024) – OBLIG. CONV.	3,0 %
Vonage Holdings Corp. (1,75 %, 1 ^{er} juin 2024) – OBLIG. CONV.	3,0 %
Total des 10 principaux placements	32,1 %
Nombre total des placements	48

Exposition géographique (au 31 janvier 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire a attribué au Fonds un degré de risque **faible**.

Comme le Fonds n'avait pas placé ses titres au moyen d'un prospectus simplifié, le niveau de risque est simplement évalué par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques liés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie D du Fonds au cours de la dernière année. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie D du Fonds chaque année de son existence. Veuillez noter qu'il n'indique pas quel sera son rendement futur.

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et pire rendement des parts de catégorie D du Fonds sur 3 mois depuis la création du Fonds. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Rendements moyens

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts, ces renseignements ne sont pas disponibles.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous êtes à la recherche d'un fonds de titres à revenu fixe diversifié qui s'efforce de préserver le capital et de générer des rendements attrayants à long terme;
- vous avez des objectifs de placement à moyen terme et à long terme;
- vous pouvez tolérer un degré de risque faible;
- vous pouvez tolérer la fréquence de traitement des achats et des rachats.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie D du Fonds. Les frais (y compris toutes les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir. Le Fonds offre d'autres catégories de parts. Les frais de chaque catégorie du Fonds sont différents. Informez-vous sur les autres catégories de parts du Fonds qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition :

Il n'y a aucuns frais d'acquisition associés à l'achat de parts de catégorie D du Fonds.

2. Frais du Fonds :

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels des parts de la catégorie D du Fonds correspondent à 1,50 % de la valeur liquidative des parts de catégorie D du Fonds. **Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts, les frais d'exploitation et d'opération ne sont pas encore disponibles.**

Le Fonds paie au gestionnaire une rémunération au rendement fondée sur les profits nets des parts de la catégorie D. Si la valeur liquidative des parts de catégorie D à la dernière date d'évaluation de l'année civile (la « date d'évaluation du rendement »), majorée du montant total de toutes les distributions déclarées sur ces parts (ensemble, la « valeur liquidative rajustée »), excède un rendement annualisé de l'année courante de 5 % (le « taux limite ») supérieur à la valeur liquidative antérieure la plus élevée de ces parts à toute date d'évaluation du rendement (le « sommet »), le gestionnaire aura droit (i) à la totalité de l'augmentation de la valeur liquidative rajustée entre le taux limite et le taux limite plus 0,5 %, et (ii) à 10 % de tous les gains excédant le taux limite plus 0,5 %.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est payée de façon continue tout au long de la période où vous détenez des parts du Fonds. Cette commission est payable pour les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le gestionnaire verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion du Fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

Pour les parts de catégorie D du Fonds, le gestionnaire verse à la société de votre représentant une commission de suivi annuelle de 0,5 % en fonction de la valeur totale des parts de catégorie D du Fonds. Cette commission correspond à 5 \$ par tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de catégorie D du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Opérations à court terme contre-indiquées	Des frais correspondant à 2 % du montant racheté ou substitué pourraient vous être facturés par le Fonds si vous réalisez des opérations à court terme contre-indiquées. Les frais sont versés au Fonds.
Frais de reclassement et de substitution	La société de votre représentant pourrait vous facturer des frais de reclassement ou de substitution, selon le cas, pouvant aller jusqu'à 2 %, établis en fonction de la valeur liquidative des parts de la catégorie pertinente d'un Fonds visées par la substitution ou le reclassement. Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. Les frais de courtier liés aux reclassements et substitutions sont réglés au moyen du rachat des parts que vous détenez.

Et si je change d'idée?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère

- un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de parts d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception des aperçus du fonds ou du prospectus simplifié,
- ou un droit d'annulation de toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Venator Capital Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Venator Capital Management Ltd.
2, Bloor Street West, bureau 901
Toronto (Ontario) M4W 3E2

Téléphone : 416 934-7994
Courriel : info@venator.ca www.venator.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

APERÇU DU FONDS

Fonds de revenu alternatif Venator

Parts de catégorie I

11 février 2020



Ce document renferme des renseignements essentiels que vous devriez connaître sur les parts de catégorie I du Fonds de revenu alternatif Venator (le « Fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Venator Capital Management Ltd. (le « gestionnaire ») au 416 934-7994, par courriel à l'adresse info@venator.ca, ou visitez www.venator.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Le Fonds est un OPC alternatif. Il a la capacité d'investir dans différentes catégories d'actifs ou de recourir à des stratégies de placement qui ne peuvent être utilisées par les OPC traditionnels. Parmi les stratégies particulières qui distinguent ce Fonds d'un OPC traditionnel, on compte l'utilisation accrue de dérivés aux fins de couverture ou à d'autres fins, une capacité accrue de vendre des titres à découvert, ainsi que la possibilité d'emprunter des liquidités à des fins de placement. Bien que ces stratégies soient utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du Fonds, dans certains contextes du marché, il est possible qu'elles contribuent à accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	VCM 281	Gestionnaire du Fonds :	Venator Capital Management Ltd.
Date de création de la catégorie :	24 janvier 2020	Gestionnaire de portefeuille :	Venator Capital Management Ltd.
Valeur totale du Fonds au 31 janvier 2020 :	67 615 235,32 \$	Distributions :	Mensuelles
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Indisponible, car il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts.	Placement minimum :	Placement minimal initial de 2 000 \$ Placement minimal supplémentaire de 500 \$

Le Fonds traite semi-mensuellement les ordres d'achat et de rachat des parts de catégorie I à leur valeur liquidative de la catégorie par part de catégorie I calculée au dernier jour où la Bourse de Toronto est ouverte de la période semi-mensuelle dans laquelle l'ordre est reçu (ensemble, la « fréquence de traitement des achats et des rachats »).

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts un rendement total positif au moyen d'un portefeuille géré activement composé principalement de titres à revenu fixe nord-américains en utilisant de façon opportune tant des positions longues que des positions courtes. Grâce à l'utilisation d'emprunts de liquidités, de ventes à découvert ou de dérivés visés, l'exposition brute globale du Fonds n'excédera pas 300 % de sa valeur liquidative. Sans égard à la limite, le Fonds a l'intention de maintenir de façon générale une exposition brute globale aux emprunts de liquidités, aux ventes à découvert et aux dérivés visés qui variera entre 80 % et 150 % de sa valeur liquidative.

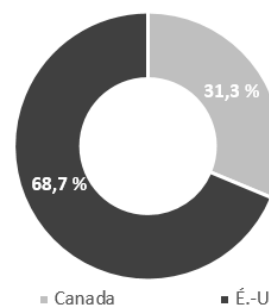
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu du portefeuille du Fonds au 31 janvier 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 31 janvier 2020)

CEC Entertainment Inc. (8,00 %, 15 février 2022)	3,9 %
Uber Technologies Inc. (8,00 %, 1 ^{er} novembre 2026)	3,4 %
First Quantum Minerals (7,00 %, 15 février 2021)	3,2 %
Halyard Health Inc. (6,25 %, 15 octobre 2022)	3,2 %
Tesla, Inc. (5,30 %, 15 août 2025)	3,2 %
First Quantum Minerals (7,25 %, 1 ^{er} avril 2023)	3,1 %
Zillow Group Inc. (1,50 %, 1 ^{er} juillet 2023) – OBLIG. CONV.	3,1 %
Russell Metals Inc. (6,00 %, 19 avril 2022)	3,0 %
Air Trans. Svs. Group Inc. (1,125 %, 15 octobre 2024) – OBLIG. CONV.	3,0 %
Vonage Holdings Corp. (1,75 %, 1 ^{er} juin 2024) – OBLIG. CONV.	3,0 %

Total des 10 principaux placements 32,1 %
Nombre total des placements 48

Exposition géographique (au 31 janvier 2020)



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Le gestionnaire a attribué au Fonds un degré de risque **faible**.

Comme le Fonds n'avait pas placé ses titres au moyen d'un prospectus simplifié, le niveau de risque est simplement évalué par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques liés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des organismes de placement collectif, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de catégorie I du Fonds au cours de la dernière année. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de catégorie I du Fonds chaque année de son existence. Veuillez noter qu'il n'indique pas quel sera son rendement futur.

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et pire rendement des parts de catégorie I du Fonds sur 3 mois depuis la création du Fonds. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts, ces renseignements ne sont pas disponibles.

Rendement moyen

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts, ces renseignements ne sont pas disponibles.

À qui le Fonds est-il destiné?

Ce Fonds peut vous convenir si :

- vous êtes à la recherche d'un fonds de titres à revenu fixe diversifié qui s'efforce de préserver le capital et de générer des rendements attrayants à long terme;
- vous avez des objectifs de placement à moyen terme et à long terme;
- vous pouvez tolérer un degré de risque faible;
- vous pouvez tolérer la fréquence de traitement des achats et des rachats.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de catégorie I du Fonds. Les frais (y compris toutes les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir. Le Fonds offre d'autres catégories de parts. Les frais de chaque catégorie du Fonds sont différents. Informez-vous sur les autres catégories de parts.

1. Frais d'acquisition :

Aucuns frais d'acquisition ne sont imputés à l'achat de parts de catégorie I du Fonds.

2. Frais du Fonds :

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Les investisseurs des parts de catégorie I du Fonds négocient et paient des frais de gestion et des honoraires liés au rendement (s'il y a lieu) directement au gestionnaire. **Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle catégorie de parts, les frais d'exploitation et d'opération ne sont pas encore disponibles.**

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est payée de façon continue tout au long de la période où vous détenez des parts du Fonds. Cette commission est payable pour les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Le gestionnaire verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Il la prélève sur les frais de gestion du Fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement.

Veillez prendre note qu'aucune commission de suivi n'est versée pour les parts de catégorie I du Fonds.

3. Autres frais :

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts de catégorie I du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Opérations à court terme contre-indiquées	Des frais correspondant à 2 % du montant racheté ou substitué pourraient vous être facturés par le Fonds si vous réalisez des opérations à court terme contre-indiquées. Les frais sont versés au Fonds.
Frais de reclassement et de substitution	La société de votre représentant pourrait vous facturer des frais de reclassement ou de substitution, selon le cas, pouvant aller jusqu'à 2 %, établis en fonction de la valeur liquidative des parts de la catégorie pertinente d'un Fonds visées par la substitution ou le reclassement. Vous pouvez négocier ces frais avec votre représentant. Les frais de courtier liés aux reclassements et substitutions sont réglés au moyen du rachat des parts que vous détenez.
Frais de gestion	Les frais de gestion annuels des parts de la catégorie I sont négociés et payés par l'investisseur. Les frais de gestion n'excéderont pas les frais de gestion payables sur les parts de catégorie A du Fonds, soit 2 %.

Et si je change d'idée?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère

- un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de parts d'OPC, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception des aperçus du fonds ou du prospectus simplifié,
- ou un droit d'annulation de toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Venator Capital Management Ltd. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Venator Capital Management Ltd.
2, Bloor Street West, bureau 901
Toronto (Ontario) M4W 3E2

Téléphone : 416 934-7994
Courriel : info@venator.ca www.venator.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.